

TRANSITION NUMÉRIQUE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Bénéficiez, pour votre entreprise, d'un **diagnostic** individuel **de vos pratiques**, et d'une **évaluation de vos besoins en actions de formation TIC** (Technologie de l'information et de la communication).

Transition numérique Ile-de-France est un dispositif de formation conseil conçu pour :

- S'adapter aux évolutions de la société et des modes de vie pour rester compétitif, fidéliser et développer sa clientèle,
- Construire une véritable démarche d'optimisation des usages du numérique,
- Faire évoluer les compétences des dirigeants et salariés.

À QUOI CELA SERT-IL ?

Ce dispositif de formation conseil a pour objectif de :

- **Définir un plan d'actions** simple et adapté aux spécificités de votre entreprise (taille, enjeux, secteur, stratégie...) grâce à un diagnostic TIC de votre activité,
- **Identifier** les domaines dans lesquels **des investissements** sont nécessaires : matériel, politique commerciale, ressources humaines, ...
- **Renforcer vos compétences** et celles de vos collaborateurs grâce à un plan de formation adapté.

COMMENT ?

L'accompagnement se déroule en **2 étapes** :

- 1 Un diagnostic de vos pratiques digitales et de vos besoins en actions de formation TIC** réalisé par un expert sélectionné par AGEFOS PME Ile-de-France. Celui-ci vous proposera des axes d'amélioration afin d'optimiser l'utilisation de vos outils web pour le développement de votre activité.
- 2 Des actions de formation** sur les thématiques du numérique à choisir dans le catalogue accès formation en fonction de votre besoin et des préconisations faites suite à votre diagnostic.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les entreprises adhérentes à AGEFOS PME Ile-de-France de moins de 250 salariés.

QUELS FINANCEMENTS ?

- **Le coût du diagnostic et des formations est cofinancé** par :
 - Le Fonds social européen (FSE),
 - AGEFOS PME Ile-de-France.
- Participation de l'entreprise pour le diagnostic : 120 € TTC.
- Participation de l'entreprise pour les actions de formation selon les conditions financières de notre catalogue accès formation :
 - Entreprises de moins de 50 salariés : 50€ HT par jour et par stagiaire,
 - Entreprises de 50 salariés et plus : 50% du coût de la formation.

i

RENSEIGNEZ-VOUS !

→ **Sophie Hingant** - Responsable du projet chez AGEFOS PME Ile-de-France - shingant@agefos-pme.com

→ **Votre conseiller formation**

- Entreprise de moins de 10 salariés - 01 69 11 21 00
- Entreprise de 10 salariés et plus :
 - Paris : 01 44 70 72 50
 - Dépts 78/92 : 01 55 70 44 00
 - Dépts 77/91 : 01 69 91 48 80
 - Dépts 93/94/95 : 01 41 63 22 22

→ agefos-pme-iledefrance.com